

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom BOTOSOA

Prénoms Jeanne

Grade 2^e classe

Corps 7^e Régiment d'Artillerie à Longue portée
1^{er} B^t de Madagascar D. E. T. Artillerie

N^o 16743 au Corps. — Cl. 1915

Matricule. 16743 au Recrutement de Farafangana

Mort pour la France le 23 Décembre 1918 Haiti l'objet
à L'hôpital militaire de Luniville } d'un avis de décès
 } N^o C. P. 27309 du
 } 6-1-19

Genre de mort maladie contractée en
Service permanent

Né le nov 1896

à Mahatta Département Madagascar

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon) } District de Farafangana
à défaut rue et N^o.

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

Jugement rendu le 23

par le Tribunal de Suisse

acte ou jugement transcrit le 23 Décembre 1918

à Luniville (Mauricie et M^o)

N^o du registre d'état civil

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ILAKANA

Prénoms

Grade 1^{cl}Corps 3^e. Bataillon de MalgacheN^o 18190 au Corps. — Cl. 1915Matricule. 18190 au Recrutement Diégo - SuarezMort pour la France le 4 Juillet 1918L'Hôp^l compt n° 34 à Toulouse, H. ZermanGenre de mort tuberculose pulmonairecontusée aux armesNé juin 1898Ambotaka Département Madagascararr^l municipal (p^r Paris et Lyon), } C^{te} Farafangana
à défaut p^r et N^oville d'IlakanaJugement rendu le D. C.par le Tribunal de domicile en dernier lieu àacte ou jugement transcrit Toulon, Madagascar

à

N^o du registre d'état civiln'est pas à remplir
par le Corps.

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom HAKANA

Prénoms _____

Grade Soldat

Corps 3^e Bataillon Malgache

N^o 1890 au Corps. — Cl. 1911

Matricule. 1890 au Recrutement Diégo-Suarez

Mort pour la France le 4 juillet 1918

Lieu Comp. 34 à Toulouse (H. G. arm.)

Genre de mort tuberculose pulmonaire
contractée aux armées

Né le presumé 1891

à Antatoka Département Madagascar

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon)
à défaut rue et N^o C. de Farafangana
voir à Hakana

Jugement rendu le D. C.

par le Tribunal de domicilié en dernier lieu

acte ou jugement transcrit le à Touléar Madagascar

à _____

N^o du registre d'état civil _____

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom

IMANISO

Prénoms

Grade

sergent

Corps

12^e Bataillon MalgachesN^o

3972

au Corps. — Cl.

1913

Matricule.

3972

au Recrutement

Tanangayana

Mort pour la France le

13 septembre 1918

à Saffaux (Aisne)

Genre de mort

tué à l'ennemi

Né le

vers 1895

à Habuana

Département

Madagascar

Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.D^e Tanangayana

nom à Imaniso

Jugement rendu le

Madagascar

par le Tribunal de

acte adresse pour attribution a
acte ou jugement transcrit leà M^r le Ministre des ColoniesN^o du registre d'état civil

le 16 sept 1920

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom TSAROVAMANANA

Prénoms

Grade 2^e classéCorps 12^e Bataillon MalgachesN^o 15228 au Corps. — Cl.Matricule. Inconnu au Recrutement InconnuMort pour la France le 15 Mars 1917à Hopital 66 Feytaud (ras)Genre de mort Inconnu MaladieNé le 1896à Antsohimirafy Département MadagascarArr^s municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N^o.Jugement rendu le D.C.par le Tribunal de Antsohimirafyacte ou jugement transcrit le InconnuN^o du registre d'état civilCette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom TSITANDA

Prénoms

Grade 2e classeCorps 3e Bataillon MalgacheN° 16.999 au Corps. — Cl.Matricule. Inconnu au Recrutement. InconnuMort pour la France le 9 juin 1917à Jos. Michel Levy Marseille (B. du M.)Genre de mort MaladieNé le Inconnu à Targafanganaà Manouteria Département MadagascarArr^s municipal (p^r Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.Jugement rendu le Q.C.par le Tribunal de Q.C.acte ou jugement transcrit le Extrait du registre deà deux adresses au Gouverneur deMadagascar à Tananarive

N° du registre d'état civil

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom VOALAVO
 Prénoms Malgache
 Grade 2^e cl.
 Corps Dépt des Ecoles Coloniales (A.L.)
 N° 16727 au Corps. — Cl. 1916
 Matricule. Inconnu au Recrutement Tananarive
 Mort pour la France le 29 mai 1919
 à Hosp. Comp^m 8 à Troyes (Aube)
 Genre de mort Malade en service

Né le Vers 1889
 à Combala firihy Département Madagascar
 Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon),
 à défaut rue et N°. Dist^m Tananarive

Jugement rendu le 26
 par le Tribunal de Antananarivo
 acte ou jugement transcrit le du 3^e reg^m de Troisième
 à Diego Suarez Madagascar
 N° du registre d'état civil

Cette partie
 n'est pas à remplir
 par le Corps.